

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/47

10 décembre 1996

(96-5217)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: français

TUNISIE

Déclaration de S.E. M. Mondher Zenaïdi Ministre du commerce

C'est pour moi un grand honneur de m'adresser aujourd'hui à la première Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce et de vous transmettre les salutations et les meilleurs voeux de succès du Président Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République tunisienne.

Il m'est agréable, en premier lieu, de rendre un vibrant hommage au gouvernement et au peuple de Singapour pour l'accueil chaleureux, la bienveillante hospitalité et le souci de perfection constamment apporté à l'organisation de cette Conférence.

Il me plaît également d'exprimer au nom de mon gouvernement mes remerciements et mes félicitations au Directeur général de l'OMC et à ses collaborateurs pour leur dévouement, leur compétence et le sens de responsabilité qui les animent.

Mes remerciements s'adressent aussi aux Membres de l'OMC et particulièrement aux pays africains frères pour les marques de considération et de confiance qu'ils ont témoignées à l'endroit de mon pays en le choisissant comme représentant de l'Afrique au bureau de la Conférence.

Cet événement revêt une importance toute particulière pour la Tunisie qui, après avoir adhéré au GATT en 1990, a pris l'initiative de ratifier l'Accord de l'OMC dès janvier 1995 et a entrepris les actions nécessaires pour mettre en oeuvre les Accords de Marrakech.

Dans la même ligne d'actions, elle entend apporter sa contribution à la réussite de cette Conférence dans une démarche agissante de concertation et de dialogue.

La Tunisie a entrepris depuis le changement qu'elle a connu le 7 novembre 1987, et parallèlement aux réformes politiques globales, une profonde restructuration économique et sociale, touchant à la fois l'investissement, le commerce, la fiscalité, le système financier, la privatisation et les ressources humaines.

Dans cette démarche globale visant la réalisation du développement intégral et une meilleure participation à l'activité économique mondiale, la Tunisie a opté pour le libéralisme économique et l'encouragement de l'initiative privée dans tous les rouages de l'économie.

La progressivité de l'action de mise en oeuvre, la complémentarité et l'interdépendance entre les différentes composantes des réformes, la concertation entre toutes les forces vives de la nation ainsi que l'harmonie, l'équilibre et la juste corrélation entre la dimension économique et sociale des réformes ont été à la base du succès de l'expérience de la Tunisie.

A la faveur de ces différentes réformes, qui se complètent les unes les autres, la Tunisie a pu réaliser des résultats encourageants à tous les niveaux: la croissance, la diversification de la production, le niveau de l'endettement, les exportations, la réduction des pressions sur la balance des paiements, l'équilibre des finances publiques et l'inflation.

C'est sur cette base que la Tunisie a entrepris avec confiance la mise en oeuvre des Accords de l'OMC et qu'elle a été la première, dans la rive sud de la Méditerranée, à conclure un accord d'association avec l'Union européenne, notre premier partenaire économique.

Fidèle à sa démarche graduelle, la Tunisie s'est accordé une période transitoire pour mettre en application un vaste programme de mise à niveau globale destiné à accroître la compétitivité de son économie et lui permettre de relever les défis de l'ouverture totale.

Le renforcement de la capacité de l'entreprise à affronter la concurrence internationale demeure au centre de cette stratégie.

L'environnement dans lequel évolue l'entreprise fera également l'objet de profondes améliorations dans tous les domaines couvrant les institutions d'appui et l'administration, la législation, l'infrastructure de base et les ressources humaines.

La Tunisie, à l'instar de la majorité des pays africains, est convaincue que le développement est d'abord et avant tout une responsabilité nationale.

Néanmoins, les défis de l'intégration dans une économie mondiale de plus en plus ouverte sont de taille.

Le développement spectaculaire de la technologie et la libre circulation des biens et services ont conféré aux produits échangés sur le marché mondial une forte compétitivité que les produits des pays en développement se doivent d'acquérir.

Les efforts à déployer par les pays de notre continent sont gigantesques et les capacités propres sont insuffisantes pour y faire face.

Le soutien de la communauté internationale dans un esprit de solidarité internationale et de responsabilité collective est indispensable à la réussite de toute expérience prometteuse menée par des pays animés d'une volonté confirmée et d'un désir réel de participer pleinement à cette excellente entreprise de libéralisation du commerce à l'échelle internationale menée sous l'égide de l'OMC. La stabilité du monde dépendra en grande partie de la stabilité et du développement de l'Afrique.

Dans cette phase importante de l'histoire de l'OMC, phase notamment d'évaluation et de projection, la Conférence sera l'occasion non seulement pour procéder à un bilan ou pour faire le point des accomplissements mais aussi pour définir collectivement les grandes lignes sur lesquelles l'avenir de l'OMC sera articulé.

A ce sujet, je voudrais mettre l'accent sur deux concepts: la transparence et la coopération.

Il nous appartient, particulièrement dans ce contexte de réadaptation et de restructuration consécutives à la mise en place de l'OMC, de concevoir des approches beaucoup plus souples et d'intégrer la dimension de mise en oeuvre dans son environnement historique.

Au-delà de la pertinence de son renforcement, ce processus de mise en oeuvre ne doit en aucun cas nous détourner ou nous contraindre à sous-estimer les difficultés inhérentes à la globalisation de l'économie mondiale.

Dans ce contexte, la Tunisie est décidée à aller de l'avant et à poursuivre la mise en oeuvre de ses engagements en entreprenant toutes les actions et mesures nécessaires pour intégrer pleinement le système commercial multilatéral et appuyer toutes les bonnes initiatives tendant à la consolidation et au renforcement de ce système.

Cette mise en oeuvre, si elle est intervenue sans difficultés particulières pour mon pays dont les assises économiques sont déjà prêtes pour intégrer ces accords dans son système économique et juridique, il n'en demeure pas moins qu'une plus grande accélération du mouvement de libéralisation et de mondialisation risque d'introduire des perturbations au niveau des programmes de développement arrêtés et d'accroître les défis et les difficultés de mise en oeuvre dans les conditions et l'environnement prévus.

C'est pourquoi nous estimons que le programme de travail de l'OMC doit être examiné dans une vision qui intègre à la fois une participation adéquate des pays en développement et particulièrement africains aux travaux de cette Organisation et la nécessité de permettre à l'OMC de relever les défis de l'avenir.

Je souhaite également mettre l'accent sur nos attentes en tant que pays africain en matière d'assistance technique. Nous nous sommes réunis au niveau ministériel à Tunis en octobre 1994 et avons évalué les résultats du Cycle d'Uruguay et avons identifié nos besoins en la matière. Nous nous réjouissons que l'OMC, la CNUCED et le CCI se soient engagés à coopérer ensemble en vue d'assurer une meilleure aide en faveur de nos pays.

Aussi, cette action nécessitera-t-elle une implication plus accentuée des pays et organisations donateurs en vue de mobiliser les ressources adéquates permettant la réalisation de ce programme pour faire de l'intégration des pays africains dans l'économie mondiale une réalité et une réussite.

Je voudrais souligner aussi l'importance que nous accordons à la mise en oeuvre de la décision sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme agricole sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires. Nous ne voulons pas engager une discussion sur les facteurs et raisons qui conduisent à l'ajustement des prix de certaines denrées alimentaires mais je voudrais dire que nous attendons l'application des recommandations adoptées en la matière par les organes appropriés de l'OMC.

Pour ce qui est des projections d'avenir et sans vouloir préjuger des intérêts propres de chacun ou anticiper sur une quelconque décision à ce sujet, je voudrais insister sur les vertus du dialogue rationnel et les qualités de la concertation mutuelle.

Au sujet des points de la Déclaration qui n'ont pas recueilli l'accord de toutes les délégations, nous sommes conscients des difficultés et des considérations qui sous-tendent les réticences formulées et les préoccupations soulevées. Nous sommes avant tout soucieux de donner une chance, aussi minime soit-elle, à la concertation et à la poursuite de nos travaux sur la base du consensus, règle fondamentale pour l'avenir de notre Organisation.

Consciente de la complexité et de la sensibilité de certains thèmes que d'aucuns tentent d'inclure dans le programme futur de l'OMC, la Tunisie est favorable à l'initiation de tout processus permettant d'approfondir la réflexion, de se préparer suffisamment à l'avance et de tenir compte des préoccupations légitimes des pays en développement surtout africains.

Je tiens, au terme de ma déclaration, à insister sur la nécessité de faciliter l'adhésion à notre Organisation des nouveaux pays candidats afin de confirmer son caractère universel et leur permettre de participer pleinement à la libéralisation et au développement des échanges commerciaux internationaux.